

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

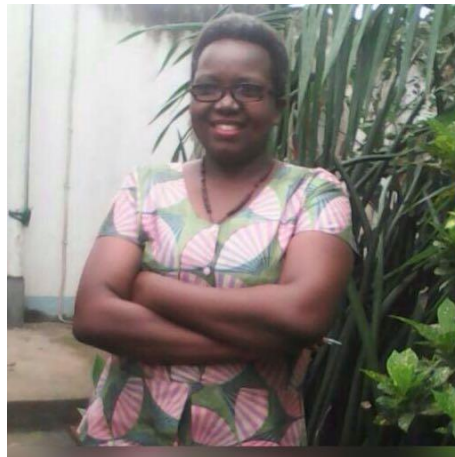
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »***

**novembre 2017**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 novembre 2017, au moins 464 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	5
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	9
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	9
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES</i> .....	9
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET/OU DES POLICIERS</i> .....	9
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	10
<i>I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES ET AUTRES ENDROITS</i> .....	11
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> .....	14
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	14
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	18
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i> .....	24
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION FAITS PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	26
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	28
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	32

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ADG</b>	: <i>Administrateur Directeur Général</i>
<b>BSR</b>	: <i>Bureau Spéciale de Recherche</i>
<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CECAD</b>	: <i>Caisse d'Epargne et de Crédit pour l'Auto Développement</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
<b>CNI</b>	: <i>Carte Nationale d'Identité</i>
<b>CNTB</b>	: <i>Commission Nationale des Terres et Autres Biens</i>
<b>CPI</b>	: <i>Cour Pénale Internationale</i>
<b>DAF</b>	: <i>Directeur Administratif et Financier</i>
<b>DCE</b>	: <i>Direction Communale de l'Enseignement</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>ETSA</b>	: <i>Ecole Technique Secondaire d'Arts</i>
<b>FAB</b>	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
<b>FNL</b>	: <i>Front National de Libération</i>
<b>FRODEBU</b>	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
<b>FROLINA</b>	: <i>Front pour la Libération Nationale</i>
<b>MSD</b>	: <i>Mouvement pour la Solidarité et le Développement</i>
<b>MSF</b>	: <i>Médecins Sans Frontières</i>
<b>OIDEB</b>	: <i>Observatoire Ineza des Droits de l'Enfant au Burundi</i>
<b>ONG</b>	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
<b>OPJ</b>	: <i>Officier de la Police Judiciaire</i>
<b>PJ</b>	: <i>Police Judiciaire</i>
<b>RANAC</b>	: <i>Rassemblement National pour le Changement</i>
<b>RDC</b>	: <i>République Démocratique du Congo</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>

**TGI** : *Tribunal de Grande Instance*

**ULB** : *Université Lumière de Bujumbura*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violence Basée sur le Genre*

**VIH/Sida** : *Virus d'Immunodéficience Humaine/Sida*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 32 personnes ont été tuées dont 16 cadavres, 6 portées disparues, 35 torturées, 194 arrêtées arbitrairement dont 4 militaires, 13 victimes de VBG et 14 personnes blessées.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'a été diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce rapport relève des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza en général et en particulier les membres des partis de l'opposition entre autres FNL aile d'Agathon Rwasa, MSD, FROLINA, UPRONA aile de Charles Nditije et FRODEBU Nyakuri ainsi que des activistes de la société civile.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des marches manifestations ainsi que des contributions forcées ont été relevés dans ce rapport.

Un phénomène d'introduction des activités politiques en milieu scolaire est relevé dans certaines provinces du pays.

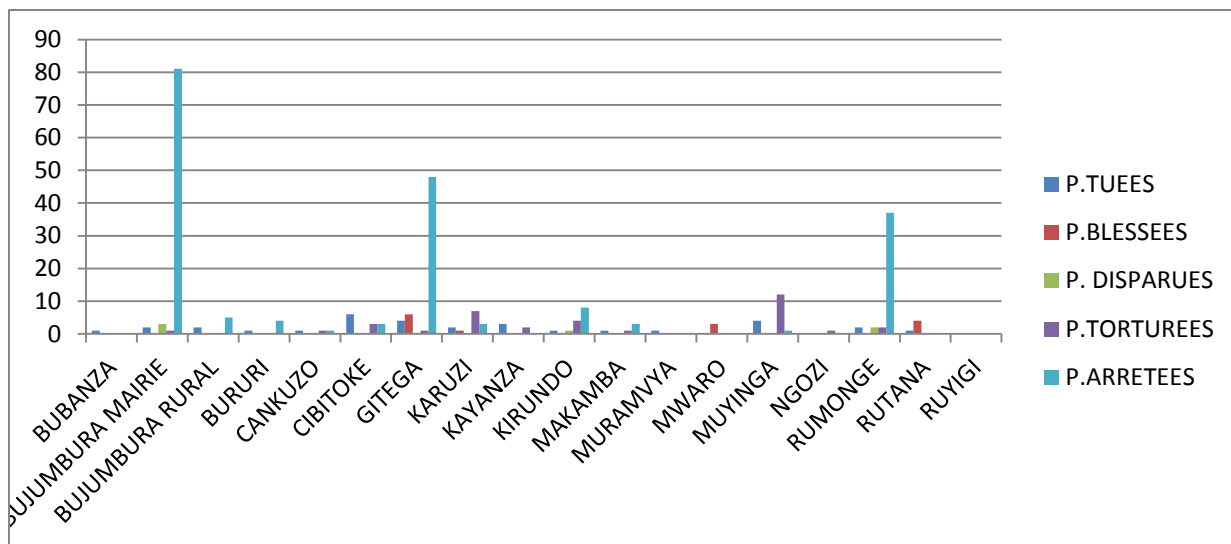
Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce rapport.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

**Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS DE NOVEMBRE 2017**

<b>PROVINCES</b>	<b>P.TUEES</b>	<b>P.BLESSEES</b>	<b>P. DISPARUES</b>	<b>P.TORTUREES</b>	<b>P.ARRETEES</b>
BUBANZA	1	0	0	0	0
BUJUMBURA MAIRIE	2	0	3	1	81
BUJUMBURA RURAL	2	0	0	0	5
BURURI	1	0	0	0	4
CANKUZO	1	0	0	1	1
CIBITOKI	6	0	0	3	3
GITEGA	4	6	0	1	48
KARUZI	2	1	0	7	3
KAYANZA	3	0	0	2	0
KIRUNDO	1	0	1	4	8
MAKAMBA	1	0	0	1	3
MURAMVYA	1	0	0	0	0
MWARO	0	3	0	0	0
MUYINGA	4	0	0	12	1
NGOZI	0	0	0	1	0
RUMONGE	2	0	2	2	37
RUTANA	1	4	0	0	0
RUYIGI	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>194</b>

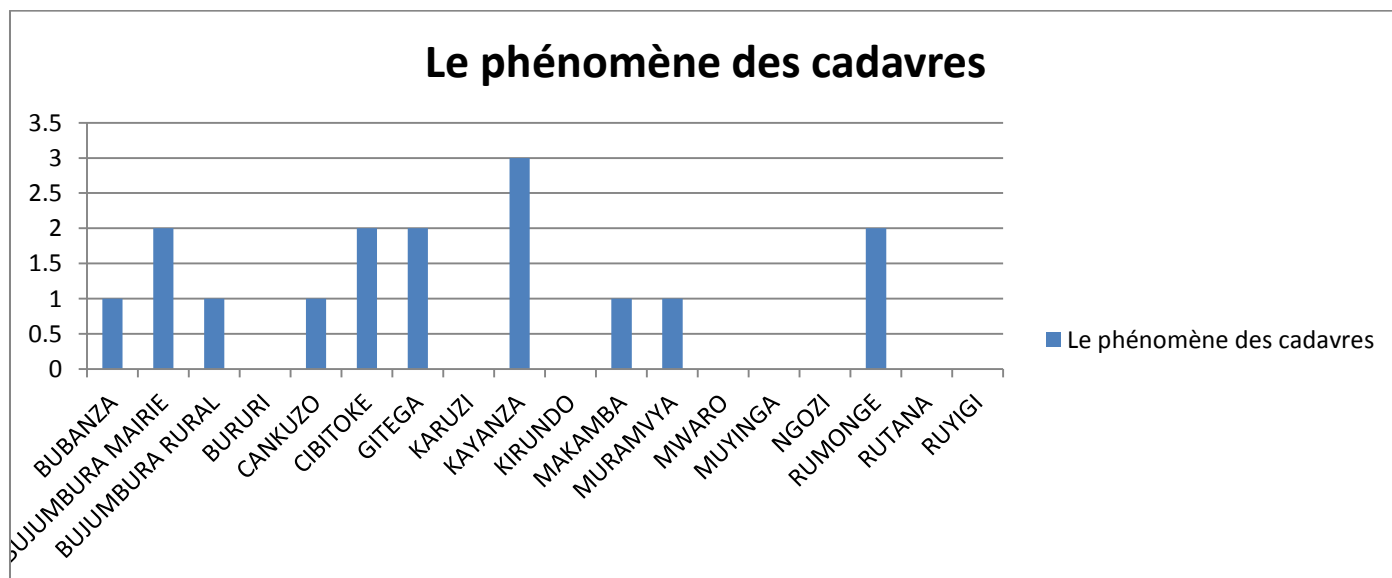


Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en province de Cibitoke avec 6 cas, Gitega et Muyinga avec 4 cas chacune suivi de Kayanza avec 3 cas. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en province Bujumbura Mairie avec 81 cas, province Gitega avec 48 cas et la province Rumonge avec 37 cas. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES AU MOIS DE NOVEMBRE 2017**

PROVINCE	Le phénomène des cadavres
BUBANZA	1
BUJUMBURA MAIRIE	2
BUJUMBURA RURAL	1
BURURI	0
CANKUZO	1
CIBITOKI	2
GITEGA	2
KARUZI	0
KAYANZA	3
KIRUNDO	0
MAKAMBA	1

MURAMVYA	1
MWARO	0
MUYINGA	0
NGOZI	0
RUMONGE	2
RUTANA	0
RUYIGI	0
<b>Total</b>	16



*Le tableau et le graphique montrent 16 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. La province Kayanza vient en tête avec 3 cadavres suivie des provinces Bujumbura Mairie, Cibitoke, Rumonge et Gitega avec 2 cadavres chacune.*



## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES***

##### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 26 novembre 2017, vers 19 heures, dans la localité de Nyangwe, zone et province Cibitoke, un homme d'une soixantaine d'années du nom de Phaniel Ntamakiriro a été tué par balles par des gens non identifiés lorsqu'il rentrait chez lui. Selon nos sources, il est accusé de sorcellerie.

##### **Une personne tuée en commune et province Kirundo**

En date du 28 novembre 2017, vers 20 heures, au quartier Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, Serges Barutwanayo, ancien administrateur communal de Kirundo, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été tué poignardé par un groupe de gens non identifié. Selon des sources sur place, il a par la suite succombé à ses blessures à l'hôpital de Ngozi.

##### **Deux personnes tuées en commune Bugenyuzi, province Karusi**

En date du 8 novembre 2017, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, un homme du nom de Buhungu de la composante sociale Twa a mis le feu sur sa propre maison quand sa femme était allée chercher du bois de chauffage. Ses deux enfants âgés de 4 ans et de 2 ans qui étaient à l'intérieur sont morts brûlés puisque leur père est resté près de la porte tenant une machette, a refusé aux voisins d'intervenir pour sauver ces enfants. Un des voisins a voulu entrer par force pour les sauver et a dû lutter avec cet homme qui l'a jeté dans le feu avant qu'il puisse entrer. Le voisin, grièvement blessé a été emmené à l'hôpital de Bugenyuzi et Buhungu a enfin été arrêté par la police puis incarcéré au cachot du commissariat provincial de la police à Karusi.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET/OU DES POLICIERS***

##### **Une personne tuée en commune Vyanda, province Bururi**

En date du 26 novembre 2017, après-midi, sur la colline Mirango, zone Gitsiro, commune Vyanda province Bururi, un homme du nom de Niyongabo a été tué. Selon des sources sur place, deux présumés auteurs ont été interpellés en date du 28 novembre 2017. La victime aurait été battu avant de rendre son âme. Son corps serait enterré par les mêmes auteurs avant leur fuite. Ces personnes se seraient fait justice contre cet homme pour des soupçons liés à l'ensorcellement, l'accusant d'avoir tué en empoisonnant une femme du nom de Collette Nizigiyimana d'après des sources administratives à Vyanda. Selon nos sources sur place, le vrai mobile est un conflit foncier car certaines gens avaient profité de sa propriété familiale quand il était exilé en Tanzanie. Son retour dans son pays natal n'avait pas été bien accueilli par les anciens occupants.

### **Trois personnes tuées en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 24 novembre 2017, trois personnes non identifiées incarcérées au cachot du poste de police en commune Buganda, province Cibitoke, ont été tuées par un jeune Imbonerakure connu sous le sobriquet de Mavubi, Deo le responsable des démobilisés de la province Cibitoke et le Decorps du commissariat de police à Cibitoke. Selon nos sources, les cadavres ont été transportés par un véhicule du TGI Cibitoke saisi de force et ont été enterrés dans une fosse commune sur la colline Rukana, commune Rugombo. Selon les mêmes sources, des jeunes Imbonerakure font des entraînements paramilitaires sur cette colline.

### **Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 9 novembre 2017, vers 16 heures, sur la colline Gatunguru, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un nommé Ndikiminwe, originaire de la zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, a été tué fusillé par des policiers tout près de la maison du policier surnommé Rwembe, selon les sources sur place.

### ***1.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### **Une personne tuée en commune Gasorwe, Province Muyinga**

En date du 12 novembre 2017, sur la Colline Kizi, commune Gasorwe, province Muyinga, Pauline Nkurikiyiki, âgée de 60 ans, a été tuée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, elle a été étranglée avec un morceau d'étoffe. Selon les mêmes sources, le mobile du crime serait un conflit foncier.

#### **Une personne tuée en commune et province Rutana**

Dans la nuit du 12 novembre 2017, vers 23 heures, sur la colline Gatongati, zone Gitaba, commune et province Rutana, Jérôme Ntamavukiro, âgé de plus de 65 ans, a été tué fusillé à son domicile par des gens non identifiés.

#### **Une personne tuée en commune Mutaho, province Gitega**

Dans la nuit du 10 au 11 novembre 2017, au chef-lieu de la commune Mutaho de la province Gitega, un veilleur qui assurait la sécurité d'une boutique a été tué poignardé par un groupe de gens non identifiés qui ont ensuite pillé toutes les marchandises de cette boutique.

#### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2017 indique qu'en date du 17 octobre 2017, vers 23 heures, au sous-quartier Rubuye du quartier Magarama, commune et province Gitega, Mukamarakoze alias Kwasha a été battu à mort par des Imbonerakure qui étaient en ronde nocturne. Il habitait à Rusura. Quatre personnes, Damas, Samuel, Charles et Chantal, ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

### **Trois personnes tuées en commune Gasogwe, province Muyinga**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 30 octobre 2017, dans la commune Gasorwe, province Muyinga, vers 22 heures, un camion remorque est tombé dans une embuscade d'un groupe armé non identifié. Le chauffeur et le convoyeur ont été tués sur le champ. Selon des sources sur place, quelques minutes après, beaucoup de tirs ont été entendus sur une position de police non loin de la route. Un policier est mort et quatre autres blessés. Le groupe armé a également brûlé la boutique d'un certain Jean Pierre Nduwayezu, un Imbonerakure.

#### ***1.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES ET AUTRES ENDROITS***

##### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura**

En date du 28 novembre 2017, un corps sans vie d'un certain Léonard Rumonge, professeur d'Université, a été retrouvé au quartier Bwiza dans une maison située à la 4<sup>ème</sup> avenue, numéro 87. Une femme du nom de Mélanie Nimbona a été arrêtée pour des raisons d'enquêtes.

##### **Un cadavre retrouvé en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura**

En date du 26 novembre 2017, un corps sans vie d'une fille non identifiée qui serait morte fracassée à l'aide d'une grosse pierre a été retrouvé au quartier Kiyange I appelé quartier Miroir sur la route qui mène vers l'aéroport International de Bujumbura, zone urbaine de Buterere, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Les mobiles de son assassinat restent inconnus.

##### **Un corps sans vie repêché en commune et province Kayanza**

En date du 24 novembre 2017, le matin, un corps sans vie d'un enfant d'une année et demie a été repêché dans la rivière Kayave, sous-colline Taba, colline Ryirengeye, zone Kabuye, commune et province Kayanza. Des sources sur place indiquent que l'enfant avait été noyé par sa mère la veille. La mère, Philomène Nshimirimana, une femme âgée de 30 ans, divorcée lorsqu'elle était enceinte de 6 mois, a accepté le crime disant qu'elle était incapable de nourrir son enfant. Elle a été conduite au cachot de la police à Kayanza.

##### **Un cadavre retrouvé en commune et province Makamba**

En date du 24 novembre 2017, un corps sans vie de Serges Ndikumagenge, originaire de la colline Mudahandwa, commune et province Bururi, retraité ex-FAB, commerçant, a été découvert dans son bistrot de bière locale au quartier Makamba II, du chef-lieu de la province Makamba. Selon des sources sur place, la porte était ouverte au moment de la découverte macabre et son corps allongé sur le sol. Une somme d'argent non connue aurait été volée. Le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Makamba.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

En date 13 Novembre 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé près de la rivière Kirasa, zone Migera commune Kabezi, province Bujumbura rural. Le motif de ce meurtre n'est pas connu. Des sources sur place ont indiqué que la victime aurait été étranglée.

### **Un cadavre retrouvé en commune et province Cankuzo**

Dans l'après- midi du 13 novembre 2017, un corps sans vie de Cyrille Banyakiki a été retrouvé sur la colline Kavumu, zone Minyare, commune et province Cankuzo. Selon l'administrateur de la commune, Innocent Nyandwi, Cyrille Banyakiki avait disparu depuis le 4 octobre 2017 et les mobiles de ce meurtre n'étaient pas encore connus. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré le 14 novembre 2017, sur la colline Kavumu où résidait la victime. Cyrille Banyakiki avait été porté disparu en date du 4 octobre 2017.

### **Un cadavre retrouvé en commune et province Muramvya**

En date du 14 novembre 2017, un corps sans vie d'un veilleur prénommé Buringo, de la composante sociale Twa a été retrouvé dans une maison en chantier, dans le quartier Rwasazi au chef-lieu de la province Muramvya. Selon des sources administratives, les circonstances de cette mort ne sont pas encore connues. Il a été conduit à la morgue de l'hôpital de Muramvya par les agents de la Croix Rouge.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 6 novembre 2017, à la 11<sup>ème</sup> transversale de la zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, le corps sans vie de Floride Nibigira, âgée de 25 ans, cultivatrice, résidant en zone Musenyi, commune Mpanda, a été retrouvé, égorgé par des inconnus. Selon nos sources, Jérémie Bigirimana, époux de la victime, a été arrêté et détenu au cachot de poste de police de Mpanda pour des raisons d'enquêtes. Le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital Mpanda.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 11 novembre 2017, un cadavre non identifié a été retrouvé sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime a été battue à mort par la population. Le cadavre a été conduit au CDS Rugombo. Selon une source administrative de la zone Rugombo, la victime était un voleur.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buyengeru, province Rumonge**

En date du 7 novembre 2017, un corps sans vie d'un nommé Ndereka, a été retrouvé sur la colline Nyacambuko, zone Muzenga, commune Buyengeru, province Rumonge. La victime résidait sur cette colline et était suspendue sur un avocatier. Les sources administratives ont parlé d'un suicide tandis que d'autres ont indiqué qu'il aurait été étranglé et suspendu sur cet arbre pour simuler un suicide.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 9 novembre 2017, un corps sans vie de Claude Ndikumwenayo, ouvrier, originaire du quartier Muremera, commune et province Ngozi, a été retrouvé dans une maison au quartier Iteba, commune et province Rumonge. Selon des sources policières, Claude Ndikumwenayo est décédé d'une mort naturelle, ce qu'ont réfuté ses proches.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega**

En date du 4 novembre 2017, le matin, Dieudonné Cimpaye habitant de la sous-colline Mwumba, colline Nyabututsi, commune et province Gitega a été tué à la machette par des gens non inconnus. Son corps a été trouvé, déchiqueté, dans le quartier de Nyabututsi en ville de Gitega entre le Lycée Sainte Thérèse de Mushasha et l'ETSA Gitega. Patrick, le motard qui l'avait déplacé le soir du 3 novembre 2017, a été arrêté pour des raisons d'enquêtes.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 30 octobre 2017, dans l'après-midi, un corps sans vie de Faustin Niyonkuru a été retrouvé dans la brousse par la population sur la colline Nyabututsi, commune et province Gitega. Selon des sources sur place, ce corps était à moitié enterré. Faustin Niyonkuru était originaire de la colline Jimbi de la commune de Gitega. La victime était un motard qui avait disparu avec sa moto depuis le 25 octobre 2017. La moto n'a pas été retrouvée. Le corps a été enterré sur place car il était déjà décomposé.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 3 novembre 2017, sur la colline Mparambo II, à côté du lac Dogodogo, en commune Rugombo, province Cibitoke, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon nos sources, il a été arrêté par un agent du SNR il y avait trois jours au marché de Cibitoke.

### **Un corps sans vie retrouvé commune et province Kayanza**

En date du 5 novembre 2017, le matin, un corps d'un homme non identifié a été retrouvé sur la sous-colline Rushiha, colline Kirema, commune et province Kayanza. Des sources sur place indiquent que cet homme était un voleur et était avec deux autres en fuite après avoir été empêché de voler chez un certain Diomède. Il a par la suite été tué par des Imbonerakure en patrouille. Deux personnes dont Diomède et son locataire ont été arrêtées puis emprisonnées par la police pour des raisons d'enquêtes.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gahombo, province Kayanza**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 31 octobre 2017, sur la colline Mikoni, commune Gahombo, province Kayanza, un corps sans vie d'un certain Minani a été retrouvé dans un champ de manioc. Les auteurs n'ont pas été identifiés et son corps a été enterré à la sauvette.

## ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

### **Deux personnes portées disparues en commune et province Rumonge**

En date du 12 Novembre 2017, Hassan Uwezo et Dupfiki, tous pêcheurs, originaires de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, ont disparu dans les eaux du lac Tanganyika au niveau de la localité de Kagongo, zone Kizuka, commune et province Rumonge. Selon leur collègue, ils auraient été kidnappés puis tués par leurs collègues congolais dans la nuit du 12 novembre 2017.

### **Une personne enlevée en commune Bugabira, province Kirundo**

En date du 8 novembre 2017, un prénommé Eric, enseignant à l'ECOFO Nyamabuye a été arrêté étant au service par Emmanuel Nsaguye, chef des Imbonerakure de la commune Bugabira, selon des sources sur place. Il a été acheminé vers une destination jusqu'ici inconnu, ajoutent les mêmes sources.

### **Une personne enlevée en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura**

En date du 5 novembre 2017, à la 9<sup>ème</sup> avenue, zone urbaine de Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, vers 14 heures, Clovis Ngabirano, âgé de 27 ans, étudiant à l'ULB, 1<sup>ère</sup> BAC en Génie-civil, habitant au quartier Kibenga, avenue Buragane N°11, a été enlevé par deux hommes en tenues policières à bord d'une voiture TI immatriculée C 8168 A. Clovis Ngabirano était dans une fête de célébration du Diplôme de son ami dans un bistrot appelé « Le social ». Sa famille a cherché aux cachots de Bujumbura mais ne l'ont trouvé nulle part.

### **Deux personnes enlevées en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 2 novembre 2017, des heurts entre des militants du FNL aile d'Agathon Rwasa et des Imbonerakure ont eu lieu au quartier Mugoboka, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. A l'origine, deux Imbonerakure dont un prénommé Pierre, accompagnés par des policiers ont essayé d'arrêter un prénommé Richard, un élu collinaire et membre du comité du parti FNL en zone urbaine de Rohero mais ses amis se sont opposés à cette arrestation abusive. Des heurts furent alors engagés et Richard a fini par être relâché. Suite à ces affrontements, Claude Niyonkuru et Sinarinzi alias Gapapa, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été conduits vers une destination inconnue, la nuit du 2 novembre 2017, par des gens qui seraient du SNR accompagnés par des Imbonerakure.

## ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

### **Une personne torturée en commune et province Rumonge**

En date du 20 novembre 2017, Raphaël Nyandwi, sous-chef de colline et en même temps chef du village des rapatriés du Busebwa II de la zone Gatete, commune et province Rumonge, responsable des jeunes Imbonerakure dans ce village, a tabassé une femme prénommée Colette connue sous le sobriquet de Malan meri, membre du parti FROLINA. Colette a porté

plainte contre ce sous-chef de colline mais elle n'a eu que 50.000 fbu pour aller se faire soigner. Ce responsable administratif n'a pas été inquiété. Il y avait eu une dispute entre Colette et une autre femme du parti au pouvoir CNDD-FDD mais seule Colette a été tabassée.

### **Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 21 novembre 2017, vers 18 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, un nommé Mugisha, originaire de la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karusi, a été tabassé par trois Imbonerakure, dont Nizigiyimana Issa, Asmani et Kezakimana, l'accusant d'être membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa. Mugisha est parvenu à leur échapper et l'un des Imbonerakure, Asmani, s'est énervé car il voulait qu'on le tabasse sévèrement.

### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 22 novembre 2017, vers 21 heures, le nommé Niyonkuru, représentant des jeunes Imbonerakure sur la colline Jimbi, a été tabassé et emprisonné par le commissaire communal Jean Bosco Hatungimana. Selon des sources sur place, il a été victime d'un rapport qu'il aurait donné aux chefs hiérarchiques de ce commissaire qui ne l'a pas plu. Cet Imbonerakure a été grièvement blessé au niveau du visage et conduit au poste de police Kibago de la province Makamba. Toutefois, il a eu la permission de se faire soigner au CDS Jimbi.

### **Deux personnes torturées en commune et province Kirundo**

En date du 24 novembre 2017, Alphonse Nyabuyoya, âgé de 41 ans et son épouse Marie, de la colline et zone Gikuyo commune et province Kirundo ont été tabassés par des Imbonerakure de la même colline sous la supervision du chef de colline du nom de Nyamurundi Jean Bosco. Selon des sources sur place, Alphonse Nyabuyoya et son épouse Marie ont été acheminés chez eux à vélo et ont été refusés de se faire soigner pour éviter de dénoncer les auteurs.

### **Six personnes torturées en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 20 novembre 2017, six personnes membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, Dieudonné Ndayiziga, Aimé Ndikumagenge, Firoz Hakizimana, Abdul Niyonkuru, Jean Claude Irakoze et Onésime Bitangimana, incarcérés au cachot de la commune Buhiga, accusés d'insurrection, ont été torturés par le chef de zone Buhiga, Phocas Sindaruhuka, aidé par les policiers. Selon des sources sur place, ces détenus n'ont pas été enregistrés dans le registre des détenus. Selon les mêmes sources, ces détenus ont été arrêtés après avoir dénoncé des Imbonerakure qui violaient des filles.

### **Une personne torturée en zone Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura**

En date du 22 novembre 2017, Jean Berchmans Nduwayo a été tabassé par trois Imbonerakure dont Arnaud Riyazimana connu sous le sobriquet de Business, Innocent Nshimirimana surnommé Madara et Niyonkuru connu sous le sobriquet de Ben au quartier Nyakabiga III au moment où il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, ces

Imbonerakure avaient arrêté une personne à son passage sur la 9<sup>ème</sup> avenue et quand Jean Berchmans s'est approché d'eux pour s'enquérir de la situation, il a été tabassé. Les mêmes sources ajoutent que ces Imbonerakure ont pris le large mais Arnaud Riyazimana a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête. Jean Berchmans Nduwayo avait demandé d'être soigné étant donné que sa santé était dans un état critique.

#### **Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 6 novembre 2017, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi, la prénommée Léocadie a été tabassée par un policier de la garde de l'administrateur communal, Léonidas Nakumuryango, sous l'ordre de ce dernier. Selon des sources sur place, elle était accusée d'avoir injurié cette autorité.

#### **Une personne torturée en commune Makebuko, province Gitega**

En date du 9 novembre 2017, Françoise Kwizera, gérante de la Poste Makebuko a été convoquée au bureau provincial du SNR au quartier Musinzira, commune et province Gitega et a été tabassée par deux agents du SNR en poste à Gitega dont Onésime. Elle a été convoquée pour donner des informations au sujet du vol d'une somme de dix millions de Fbu, opéré à la poste car les voleurs n'ont pas été identifiés. Elle a dit à ses tortionnaires qu'elle savait où se trouvait cet argent, juste pour sauver sa vie. Elle a été relâchée le même jour par le Commissaire provincial de la police, dans un état critique, son corps couvert de blessures.

#### **Douze personnes torturées en commune et province Muyinga**

En date du 13 novembre 2017, au moins 12 personnes ont été tabassées par des Imbonerakure de la zone Cumba, commune et province Muyinga, pour n'avoir pas participé dans la marche manifestation contre la décision de la CPI sur l'ouverture des enquêtes au Burundi. Selon des sources sur place, l'ordre a été donné par le chef de zone Cumba, Shabani Nimubona en même temps chef des Imbonerakure de cette zone, de traquer tous ceux qui n'ont pas participé dans cette manifestation et de les punir. La population de cette zone ne sait pas à quel Saint se vouer surtout que si vous y participez alors que vous n'êtes pas du parti CNDD-FDD, on vous accuse d'espion.

#### **Une personne torturée en commune et province Rumonge**

En date du 15 novembre 2017, un policier du nom de Havyarimana de l'antenne Gatwe, zone Kizuka, commune et province Rumonge, a torturé Cyprien Nkenguburundi de cette colline. Ce policier l'a battu pendant la nuit et a eu la vie sauve après avoir appelé au secours des voisins. La victime est pour le moment hospitalisée au CDS Kizuka. Sa famille a demandé que justice soit rendue car ce policier était libre. Ce dernier a battu Cyprien Nkenguburundi parce qu'il avait conseillé de ne pas rançonner des gens qui fabriquent du charbon sur cette colline.

#### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 18 novembre 2017, sur la colline Gipfuvya, commune Rango, province Kayanza, Adolphe Bikorimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été tabassé par des



Imbonerakure dont Diomède Ngeze et un autre surnommé Gitari. Il a été accusé d'avoir dit que la journée dédiée au combattant est une façon de donner du pouvoir aux Imbonerakure.

#### **Une personne torturée en commune Murwi, province Cibitoke**

En date du 14 novembre 2017, sur la colline Mirombero, commune Murwi, province Cibitoke, Miburo, de la composante sociale Twa, âgé de 20 ans, cultivateur, a été tabassé par un jeune Imbonerakure connu sous le sobriquet de Kiduda. Selon nos sources, Miburo a été accusé d'avoir traité les jeunes Imbonerakure de criminels.

#### **Une personne torturée en commune et province Kirundo**

En date du 13 novembre 2017, un motard chargé de la documentation aussi Imbonerakure du nom de Nowa de la colline Gikuyo, commune et province Kirundo, a été tabassé par un groupe d'Imbonerakure du quartier Bushaza, au centre urbain de la province Kirundo conduit par le chef de quartier nommé Nkurunziza. Selon des sources sur place, Nowa a été accusé d'avoir facilité un enseignant du nom de Claude Bigirimana à échapper d'une embuscade qu'ils lui avaient tendu. Nowa a porté plainte chez l'OPJ ainsi qu'au procureur mais sa plainte a été rejetée.

#### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 10 novembre 2017, David Maniragaba, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, de la colline Rusororo, commune Rugombo, a été torturé par des jeunes Imbonerakure conduits par un Imbonerakure connu sous le sobriquet de Manigiri. Selon nos sources, David Maniragaba a été accusé de ne pas être d'accord avec ceux qui critiquaient la décision prise par la CPI de faire des enquêtes sur des crimes commis au Burundi.

#### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 9 novembre 2017, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, Jean Ndavuga a été tabassé par des Imbonerakure dont Claude Nsabimana. Les sources sur place indiquent que la victime était en état critique et qu'il a bénéficié des soins dans un centre de santé proche.

#### **Une personne torturée en commune et province Kayanza**

En date du 2 novembre 2017, sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, un surnommé whatsapp, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été tabassé par des Imbonerakure. Il a été sauvé par des policiers.

#### **Une personne torturée en commune et province Ngozi**

En date du 5 novembre 2017, Nduwimana Henri, rabatteur au parking à Ngozi, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été tabassé par le chef de zone Ngozi Mairie, Saidi Nyandwi, en compagnie des jeunes Imbonerakure dont Manwangari, très connu dans les actes de violence. Selon nos sources sur place, Henri était accusé de critiquer le parti CNDD-FDD.

### **Une personne torturée en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 4 novembre 2017, Thierry Sinigirira, âgé de 35 ans, professeur d'Anglais au Lycée communal Budahunga, commune Bwambarangwe, a été tabassé par un présumé Fabrice, Imbonerakure, chauffeur de l'hôpital Mukenke lorsque Thierry rentrait. Selon des sources sur place, les voisins ont poursuivi les traces de sang et ont défoncé la porte de la chambre de la victime pour voir la destination de ces traces et l'ont trouvé en état critique.

### **Une personne torturée en commune Mishiha, province Cankuzo**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date 2 novembre 2017 indique qu'en date du 29 Octobre 2017, Osée Nahayo, président de la CNTB en commune Mishiha, province Cankuzo, a été tabassé par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Les sources sur place indiquent qu'un groupe d'Imbonerakure, accompagné par l'administrateur communal de Mishiha, Analet Bizimana, s'est introduit dans un bistrot appartenant à un présumé Pie, situé au centre Mugeru où Osée Nahayo se trouvait. Ils ont commencé à le tabasser puis l'ont conduit au cachot de la commune Mishiha en état critique. Il a été évacué à l'hôpital de Murore où il a bénéficié des soins de santé.

### ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Vingt-deux personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 20 novembre 2017, des militaires et policiers ont fait une fouille perquisition sur les avenues 15 à 18 de la zone Cibitoke, du N° 90 au 120 lors d'un contrôle des cahiers de ménage. Vingt-deux personnes ont été arrêtées et conduites au bureau de la zone urbaine de Cibitoke. Parmi elles, une a donné 2000 fbu aux policiers qui l'avaient arrêtée pour qu'il le laisse aller vaquer à ses activités. Des témoins ont affirmé que beaucoup d'autres ont donné une rançon aux militaires qui gardaient les avenues afin de les laisser passer. Elles ont été relâchées moyennant des rançons qu'elles n'ont voulu révéler.

#### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 21 novembre 2017, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, un pasteur de l'église New Life Church, Eddy Bukeyenzeza a été arrêté et conduit par le véhicule du commissaire provincial convoyé par le chef de zone Buhiga, Phocas Sindaruhuka. Il a été incarcéré au cachot du commissariat de police de Karusi. Selon nos sources, il a été accusé de gérer beaucoup d'argent en provenance d'Amérique et l'administration ne voit pas les réalisations de cette confession religieuse. En date du 24 novembre 2017, il a été transféré au BSR à Bujumbura mais il a été relâché le lendemain.

#### **Trente-six personnes arrêtées en commune et province Rumonge**

En date 26 novembre 2017, cinq hommes, six femmes, deux jeunes gens et vingt-deux enfants, tous originaires de la zone Kizuka, commune et province Rumonge, ont été arrêtés et conduits au bureau de la commune Rumonge par des policiers au centre urbain de Rumonge. Selon des sources sur place, ces personnes se rendaient en RDC pour des travaux champêtres.

Des sources policières soupçonnent un mouvement de la population qui tente de fuir le pays pour des raisons non fondées. Le chef du ménage qui les avait hébergés a été lui aussi arrêté pour des raisons d'enquêtes. L'administration aurait déjà décidé de les faire retourner chez eux après les enquêtes.

#### **Cinq personnes arrêtés en commune Vumbi, province Kirundo**

En date du 24 novembre 2017, cinq personnes dont Edouard, âgé de 53 ans, membre du parti CNDD-FDD depuis 2010, greffier au tribunal de résidence de la commune Vumbi, accusé de transférer par mégarde le messages contre le président Nkurunziza dans son groupe des promotionnel ; Ciza, enseignant, vendeur des unités après le service au marché de Gasura, accusé de transférer les émissions Humura et Inzamba dans plus de 5 groupes whatsapp ; Diomède, âgé de 25 ans, originaire de la colline Gahe, zone Bukuba accusé de rentrer du Rwanda le 23 novembre 2017 et deux autres Imbonerakure de Gasura non encore identifiés ont été arrêtés. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été arrêtées par le responsable provincial du SNR à Gasura, commune Vumbi, province Kirundo. Elles ont été conduites au cachot du SNR de Kirundo, précisent nos sources.

#### **Une personne arrêtée en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 23 novembre 2017, Balthazar Misigaro, représentant communal du FRODEBU Nyakuri en commune Butihinda et membre du conseil communal, a été placé en détention par le procureur de la République en province Muyinga, Vincent Witonze. Il est poursuivi pour outrage au chef de l'État. Des sources sur place indiquent qu'il est victime de son appartenance politique. Selon les mêmes sources, il a été forcé maintes fois d'adhérer au parti au pouvoir et il a refusé. Il avait été arrêté le 18 novembre 2017 par le responsable du SNR à Butihinda, Philippe Rwaswa.

#### **Une personne arrêtée en commune Gisagara, province Cankuzo**

Dans la nuit du 22 au 23 novembre 2017, sur la colline Muzire, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, une nommée Naminani, a été arrêtée et incarcérée au cachot de police de cette commune, accusée de la sorcellerie, selon des sources sur place.

#### **Une personne arrêtée en commune et province Gitega**

En date du 21 novembre 2017, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, Nestor Nibitanga, ancien représentant de l'APRODH au Centre-Est du pays, a été arrêté par le commissaire provincial de la police ainsi que le chef du SNR à Gitega, accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. Ils venaient d'opérer une fouille perquisition à son domicile, son ordinateur portable et son téléphone ont été confisqués. Selon nos sources, il a été vu pour la dernière fois en date du 24 novembre 2017 dans un des cachots du SNR à Bujumbura.

### **Trois personnes arrêtées en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 22 novembre 2017, les prénommés Aloys, Dieudonné et Elie originaires de la colline Kirekura, 14<sup>ème</sup> transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural ont été arrêtés en zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, sur l'ordre du chef de zone Ndava, Jean Claude. Selon nos sources, ils ont été conduits au cachot de la zone Ndava en date du 23 novembre 2017, puis transférés au cachot de la commune Buganda mais sont introuvables. Selon les mêmes sources, ces personnes avaient fui les Imbonerakure de la colline Kirekura, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 13 novembre 2017 indique qu'en date du 30 octobre 2017, vers 3 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, un prénommé Juvénal alias Gunungu, ex-FAB à la retraite, a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga par le chef de colline Buhiga, André Mbonihankuye et la police a exécuté sa détention. Selon des sources sur place, Juvénal était parti dans sa province natale de Bururi et y a passé plus d'une année. L'administration locale l'accuse d'avoir fui le pays vers le Rwanda et de détenir des armes illégalement.

### **Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 5 novembre 2017, sur la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi, vers 19 heures, un prénommé Blaise, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté et emprisonné par des policiers quand il discutait dans un cabaret avec le chef de colline qui l'a immédiatement accusé de critiquer le parti au pouvoir.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 17 novembre 2017, sur la colline Ndayi, zone Bikanka, commune Mukike, province Bujumbura rural, deux jeunes gens Didier Ndayizeye et Ndiokubwayo ont été arrêtés par la police en complicité avec le responsable du parti CNDD-FDD en commune Mukike du nom de Yamuremye résidant sur cette même colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de ne pas participer à la fête du combattant. Ils ont été détenus au poste de police de la zone Bikanka.

### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 17 novembre 2017, sur la 13<sup>ème</sup> transversale, de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Roger Ntahongendera a été arrêté par des Imbonerakure de cette localité dont Jean de Dieu, chef de colline, Darius Ntamavukiro, chef du parti CNDD-FDD sur cette colline et Samson Nguvu. Il a été accusé de passer tout près de l'endroit où ces Imbonerakure se rassemblaient pour faire une réunion. Il a été conduit au cachot de poste de police de la zone Maramvya.

### **Une personne arrêtée en commune et province Makamba**

En date du 16 novembre 2017, Édouard Ndizeye, ancien officier de l'état civil, a été arrêté par l'administrateur de la commune Makamba, Japhet Ntungwanayo. Selon des sources sur place, il est accusé de rester dans la maison appartenant à la commune alors qu'un procès est déjà au TGI Makamba opposant la commune et ce dernier. Il a été libéré le même jour vers 19 heures.

En date du 17 novembre 2017, vers 5 heures, le même administrateur accompagné de 7 jeunes Imbonerakure se sont introduits dans la maison et ont chambardé tous les biens avant de les jeter dehors ainsi que les membres de la famille. Plusieurs objets ont été abîmés par ces Imbonerakure assistés par la police.

### **Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 18 novembre 2017, une prénommée Patricie, originaire de la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêtée et détenue au cachot du poste de Gatwe par le chef de zone Bigina, Paul Rwajekera. Elle a été accusée de polyandrie.

### **Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 12 novembre 2017, un certain Mahwera de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêté par les chefs à la base et puis conduit au cachot de cette commune. Mahwera a été accusé d'avoir dit que la composante sociale Hutu n'est pas solidaire et que son père a massacré des gens lors la crise de 1996.

### **Une personne arrêtée en commune Songa, province Bururi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka indique que depuis le 3 novembre 2017 jusqu'au 13 novembre 2017, Mevin Huruma, fils de Niyonkuru Emmanuel et de Esther Bukuru de la colline de Kiryama, âgé de 17 ans, élève au lycée de Kiryama en commune Songa est détenu arbitrairement au cachot de la commune Songa. Selon des sources sur place, Mevin a été accusé de tentative de viol d'un enfant d'une année et 8 mois qui répond au nom d'Irishura Aimée Daniela, fille de Venant Ninyibuka. Les sources sur place indiquent que c'est un montage lié aux mobiles politiques du fait que son père aurait refusé d'être membre du parti CNDD-FDD.

### **Trente-sept personnes arrêtées au centre-ville de Bujumbura**

En date du 6 novembre 2017, des policiers ont arrêté 37 personnes dont 8 femmes et 29 hommes et conduites au cachot du BSR en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la police faisait la vérification des irréguliers et la libération était individuelle moyennant une rançon dont le montant n'a pas été révélé par notre source au BSR.

### **Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 8 novembre 2017, vers 17 heures, Tite Nduwayo, enseignant à l'ECOFO Gitaramuka, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police au chef-lieu de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir puni un élève de cette école. Les proches de cet enseignant rejettent ses accusations et indiquent que Tite Nduwayo serait victime d'être de la composante sociale Tutsi et d'avoir obtenu gain de cause contre son redéploiement injuste. Des amis de cet enseignant soupçonnent l'administrateur de la commune Burambi, Adelaide Nduwimana et le président du parti au pouvoir dans cette commune en même temps conseiller du DCE Burambi, Isaac Ndikuriyo, d'être derrière cette arrestation.

### **Trois personnes arrêtées en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 8 novembre 2017, Thierry Muhizi âgé de 40 ans, son beau-père Gérard Nzigamasabo âgé de 70ans et la prénommée Juliette âgé de 40 ans, profète au Lycee communal Budahunga, tous de Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo ont été arrêtés et conduits au PJ Kirundo, selon des sources sur place. Juliette a été accusée de signaler en premier lieu la disparition d'un professeur Thierry Sinigirira. Gérard Nzigamasabo a été accusé d'avoir caché le professeur au moment où les Imbonerakure le menaçaient. Thierry Muhizi a été accusé de mener une bonne relation avec son beau-père du fait qu'il n'avait pas signalé la présence de Thierry Sinigirira dans la maison de son beau-père.

### **Trois personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

En date du 6 novembre 2017, trois femmes dont Ndabumvira Marceline, de la colline Gitanga, commune Matana, province Bururi ont été arrêtées par la police. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont à l'origine de cette arrestation. Selon la police, ces trois femmes sont sous la protection de la police contre la colère de la population de cette colline qui voulait les tuer en les accusant d'ensorcellement.

### **Un personne arrêtée en commune et province Gitega**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 7 octobre 2017, vers 17 heures, Juvénal, ex président du comité provincial du MSD à Gitega, a été arrêté et emprisonné arbitrairement au cachot du SNR par Blaise, agent provincial du SNR à Gitega. Il a été interpellé près du bureau provincial du SNR à Gitega situé sur la route Gitega-Muyinga. Au moment de son arrestation, il était en train de faire du sport avec d'autres personnes. Il a été accusé de recrutement des combattants et de s'ingérer dans les affaires du SNR. Il a été relâché le 9 octobre 2017, suite à l'intervention du Commissaire régional de la police à Gitega, Thaddée Birutegusa.

### **Quatre militaires arrêtés en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 6 novembre 2017, Colonel Viator Munyankindi, ADG, Major Nestor Bigirimana, DAF, Lieutenant-colonel Claver Ndikumwami, directeur des approvisionnements et Colonel

Antoine Bigayi, tous cadres de la CECAD et ex-FAB, ont été arrêtés au lieu de travail par des policiers et conduits au cachot du SNR en zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent que leur arrestation est liée aux affaires de gestion frauduleuse des crédits octroyés aux militaires en mission de maintien de la paix en Somalie. Les proches de ces cadres sont inquiets du fait qu'une telle affaire soit traitée par le SNR alors qu'il y a le service anticorruption et l'auditorat militaire qui devraient poursuivre ces militaires pour de telles accusations. Après interrogatoire, Major Nestor Bigirimana et Lieutenant-colonel Claver Ndikumwami ont été relâchés vers 22 heures et ont comparu pour interrogatoire au SNR en date du 7 novembre 2017.

### **Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 23 octobre 2017, un prénommé Benoit, membre du parti FNL d'Agathon Rwasa et pharmacien sur la colline Gisuru, commune Giheta, province Gitega, a été arrêté par les Imbonerakure et conduit au poste de police de cette localité. Il était accusé de refuser de donner une contribution demandée à la population de cette localité par ces Imbonerakure. Benoit a été relâché quelques jours après sur ordre de l'Administrateur communal de Giheta. Mais ces Imbonerakure continuent de le menacer.

### **Quarante-cinq personnes arrêtées en commune et province Gitega**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 31 octobre 2017, quarante-cinq jeunes gens ont été arrêtés lorsqu'ils regardaient des films. Cela s'est passé lors d'une rafle opérée par la police dans les salles de cinéma situées dans les quartiers Nyamugari et Magarama de la ville de Gitega. Selon le chef de poste de police dans la commune de Gitega, les 45 jeunes ont été incarcérés dans les cachots du commissariat provincial de la police à Gitega.

### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2017 indique qu'en date du 31 octobre 2017, sur la colline Tenga-Gahwama, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Tharcisse Mvuyekuye a été arrêté sur l'ordre d'Elysée Nindorera, le responsable du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi. Selon nos sources, Tharcisse Mvuyekuye a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, ce que ce responsable lui a souvent demandé. En date du 2 novembre 2017, Tharcisse Mvuyekure a été conduit au cachot de police de la commune Kabezi.

### **Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 3 novembre 2017, sur la colline et zone Jenda, commune Mogongo-Manga, province Bujumbura rural, des militaires commandés par Marius Gahomera alias Gakoryo ont arrêté Claude Rufuku puis l'ont conduit au cahot de police de la commune Nyabiraba. Selon nos sources, Claude Rufuku est accusé de communiquer avec son frère Rufuku qui est en exil et qui était l'administrateur de la commune Mugongo-Manga issu du parti UPRONA aile de

Charles Nditije. Son téléphone portable a été confisqué mais a continué à être utilisé par ces militaires afin d'intercepter les messages de son frère, selon les mêmes sources.

### **Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 2 novembre 2017, des militaires et des policiers ont fait une fouille-perquisition sur les avenues 6 à 8 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Dix-huit personnes dont 5 hommes et 13 femmes accusés de manque de cahiers de ménages ou de CNI, ont été arrêtés et conduits au bureau de la zone Cibitoke. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été relâchées le même jour après avoir donné aux policiers une rançon variant entre 2000 fbu et 5000 fbu, selon les cas.

## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une personne violée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 23 novembre 2017, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi, une fille du nom de D. âgée de 13 ans, élève de la 5<sup>ème</sup> année primaire a été violée par un homme du nom de Bugari. Selon nos sources sur place, l'auteur de ce crime a été arrêté et incarcéré au cachot de la commune Nyabikere.

### **Une personne violée en commune et province Makamba**

En date du 19 novembre 2017 F.N, âgée de 16 ans, a été violée par un Imbonerakure du nom de Fabien Niyogakiza. Ce dernier a des liens de parenté avec le président du sénat Réverien Ndikuriyo et le procureur de la République aurait tenté sa libération depuis le début de l'instruction du dossier devant l'officier de la P.J. Selon des sources sur places, des tractations sont en cours pour libérer cet Imbonerakure. À l'hôpital, les infirmiers ont confirmé les faits. Ils ont déploré aussi l'état de santé de la mineure. Elle a subi une transfusion, deux troussees de sang pour la réanimer.

### **Deux personnes violées en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 22 novembre 2017, sur la colline Rutyazo, commune Kayokwe, province Mwaro, deux enfants ont été violés par leur grand-père du nom d'Augustin Gahungu de plus de 60 ans. Selon des sources sur place, ces deux fillettes, l'une âgée de 6 ans et l'autre âgée de 7 ans avaient l'habitude d'accompagner régulièrement leur grand-père pour garder les vaches, ce qui a été une bonne occasion pour les violer. Ces deux enfants ont dévoilé le viol à leurs mères et il y a eu une alerte générale sur la colline pour dénoncer ce crime. Le présumé auteur a été conduit au cachot de police à Mwaro et les victimes ont été conduites à l'hôpital de Fota pour bénéficier des soins de santé. Nos sources sur place ajoutent qu'Augustin Gahungu est une personne vivant avec le VIH Sida.

### **Une personne violée en commune Mishiha, province Cankuzo**

En date du 9 novembre 2017, vers 21 heures, sur la colline Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo, D.N, âgée de 22 ans, a été violée par Innocent Manirambona, conseiller



technique chargé des questions administratives et sociales de l'administrateur communal de Mishiha. Selon des sources sur place, cette fille a été conduite au CDS Gishungo.

### **Une personne violée en commune Bugenyuzi, province Karusi**

En date du 16 novembre 2017, vers 14 heures, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, A.N, âgée de 8 ans, écolière à l'ECOFO Kiranda, a été violée par Félix Rivuzimana, âgé de 17 ans de la composante sociale Twa. La fille a été conduite au CDS Buhiga. L'auteur a accepté le crime et a été conduit au cachot de la commune Bugenyuzi.

### **Deux personnes violées en commune et province Rumonge**

En date du 14 novembre 2017, deux jeunes filles, âgées 15 ans et 16 ans, ont été violées par deux jeunes motards habitant au quartier Gihanya du centre urbain de Rumonge. Ils les ont amenés chez eux la nuit en date du 14 novembre 2017 et les ont forcés à coucher avec eux durant toute la nuit. En date du 15 novembre 2017, la police est parvenue à mettre la main sur un des deux présumés auteurs de ce viol et l'autre a pris fuite. Selon une source proche de l'ONG de défense des droits des enfants OIDEB antenne de Rumonge, ces deux jeunes filles apparaissaient traumatisées. D'autres motards seraient allés aux alentours de la police de Rumonge pour tenter de les contraindre à retirer la plainte. La même source affirme que ces jeunes filles ont été transférées à Bujumbura dans une autre organisation de lutte contre les violences faites aux femmes pour y être assistées et bénéficier des soins adéquats. L'antenne de l'OIDEB qui assurait un accompagnement juridique regrette que le phénomène de viols contre les jeunes filles mineures soit très fréquent dans la ville de Rumonge et ses environs.

### **Une personne violée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 4 novembre 2017, vers 19 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi, un prénommé Prosper a violé une femme prénommée S. Elle a été conduite au CDS Nyabikere pour les soins d'urgence mais le lendemain, son mari l'a refoulée et elle est retournée chez ses parents. Prosper a pris le large.

### **Deux personnes violées en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 6 novembre 2017, vers 22 heures, au chef-lieu de la commune Kiremba, province Ngozi, un groupe d'Imbonerakure faisait la patrouille. Selon nos sources, deux d'entre eux dont Harera, représentant adjoint des Imbonerakure en commune Kiremba et un autre prénommé Samuel, se sont introduits dans un bistrot et ont arrêté deux femmes venues de la commune voisine de Nyamurenza de la même province les accusant de semer le désordre dans ce bar. Ces deux Imbonerakure les ont emmenées disant qu'ils allaient les emprisonner. Mais après quelque temps les habitants de la localité ont retrouvé ces deux femmes dans un état critique couchées dans un immeuble non utilisé du Centre Jeunes et les ont amenées à l'hôpital de Kiremba pour des soins. Selon nos sources, le médecin a confirmé le viol. Les deux Imbonerakure ont été arrêtés le matin du 7 novembre 2017 par la police pour des raisons d'enquêtes mais ils ne sont plus détenus et la police a indiqué qu'ils se sont évadés.

### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En du 4 novembre 2017, vers 14 heures, E.U., âgée de 12 ans, originaire de la commune Musigati, résidant au centre-ville Bubanza, a été violée par son patron Joachim Bizimana, militaire du camp Muzinda, âgé de 37 ans résidant au centre-ville, commune et province Bubanza. Le présumé auteur a été arrêté par la police et incarcéré à la prison centrale de Bubanza pour des raisons d'enquêtes.

### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2017 indique qu'en date du 31 octobre 2017, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, I.V. âgée de 17 ans, habitant de la colline Shumba, commune Bukeye, province Muramvya, a été violée par Jean Bosco Habonimana, âgé de 25 ans originaire de la colline Rusha, commune Bukeye, province Muramvya. Jean Bosco est marié.

## **III. DES ACTES D'INTIMIDATION FAITS PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD**

### **Marches manifestations contre la CPI dans le pays**

En date du 11 novembre 2017, des manifestations ont été organisées dans toutes les provinces du pays en vue de réfuter la décision de la CPI d'ouvrir des enquêtes sur les crimes commis au Burundi.

A titre illustratif :

- En province Cibitoke, au chef-lieu de la province Cibitoke, des jeunes Imbonerakure conduits par Bucumi, responsable de ces Imbonerakure sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, ont tabassé des gens qui refusaient d'aller aux manifestations contre la décision prise par la CPI.

Au lycée technique communal de Rugombo, les élèves ont été conduits de force aux manifestations par le directeur a.i de ce lycée lui aussi Imbonerakure du nom de Moussa Manassé Kwizera. Après la manifestation, il a procédé à l'appel et ceux qui se sont absentés devront perdre 9 points en éducation.

- En Mairie de Bujumbura, une marche manifestation a été organisée par des membres du parti CNDD-FDD et certaines personnes ont été forcées d'y participer surtout des taxis vélos et motards, selon nos sources sur place. Un rassemblement des personnes, parmi elles des chômeurs, des taxis vélos, des taxis motos, des tricycles dites «Tuktuk » au rond-point des Nations Unies, a eu lieu et elles se sont dirigées vers le centre-ville à la Place de l'Indépendance. Sur leur passage comme lors de leur rassemblement, des chants d'exploits de guerre étaient entonnés par des participants comme: « *La bataille que nous avons menée, chers Bagumyabanga était dure, pleine de nostalgie* ». Dans son discours, le porte-parole du ministère de l'intérieur a dit que

la décision de la CPI est nulle et sans effet car le Burundi s'est déjà retiré de cette cour et le document a été antidaté, a-t-il poursuivi.

- En province Cankuzo, à 10 heures, après les travaux de développement communautaires, une marche manifestation a eu lieu en province Cankuzo pour rejeter les enquêtes de la CPI sur le Burundi. *"Notre pays est souverain"*, selon Désiré Njiji qui a lu le communiqué du Ministère de l'intérieur, secondé par le prénommé Félicien qui avait représenté le Ministère de la solidarité. En commune Cendajuru, l'administrateur a mis en garde ceux qui donnent des informations aux media sociaux dont « Inzamba » et « Humura » tout en expliquant que ces gens soutiennent ceux qui disent qu'ils combattent pour les droits humains alors qu'ils ont donné un coup de main dans le coup d'Etat du 13 mai 2015. Le même discours du Ministère de l'intérieur a été lu.
- En province Mwaro, le directeur du Lycée communal Mwaro, Cassien Niyondiko a mobilisé les élèves et les a obligés de participer dans ces manifestations contre la venue de la CPI. Selon des sources sur place, les participants étaient les élèves et les motards pris par force ainsi que les membres du parti CNDD-FDD.

En commune Kayokwe, vers 10 heures, une marche manifestation a été organisée jusqu'au monument du cinquantenaire situé sur la colline Gihinga, zone Mwaro. La population s'est rassemblée pour faire une marche manifestation contre les enquêtes que la CPI pourrait ouvrir sur Burundi. Vers 11 heures, au stade de Kigutu, le gouverneur a lu le message envoyé par le gouvernement. Dans ce message, on pouvait entendre : « *Le Burundi est un pays souverain et n'entend plus collaborer avec la CPI qui même antidate les documents. Les citoyens doivent lutter contre cette injustice et partialité. Cependant, il faut toujours sauvegarder la paix et la sécurité* ». Les élèves du lycée Mwaro ont été obligés de participer dans la marche manifestation.

### **Des discours de propagande en province Cankuzo**

En date du 2 novembre 2017, dans la salle de réunion de « Kabeza Motel », au chef-lieu de la province Cankuzo, dans une réunion tenue par le président du Sénat, Honorable Reverien Ndikuriyo, a dit dans son discours à l'intention des habitants de Cankuzo : « *La sagesse de Nkurunziza est qu'il continue à se faire élire* ». Il a ajouté que ceux qui conseillent Président Nkurunziza de quitter le pouvoir pour rester seulement parmi les sages du parti CNDD-FDD se trompent. « *Le Burundi n'est pas comparable à l'Amérique, la Tanzanie ou d'autres pays* », a indiqué le président du Sénat.

### **Trente-six personnes menacées de mort en commune Mugina, province Cibitoke**

L'information parvenue à la Ligue Iteka au mois de novembre 2017 indique que des tracts accusant 36 personnes de sorcellerie circulent depuis un certain temps sur la colline Rushimabarimyi, commune Mugina, province Cibitoke. Le dernier tract a été retrouvé en date du 31 octobre 2017 sur la même colline. Il comportait des écrits qui disaient que les personnes

citées doivent être tuées avant la fin de l'année 2017. Selon nos sources, ces personnes ont un âge variant entre 30 et 70 ans. Une vingtaine parmi ces personnes n'est pas du parti au pouvoir, d'autres ne veulent pas donner des contributions demandées par des jeunes Imbonerakure, d'où la source d'accusation à la sorcellerie, précisent les mêmes sources.

#### ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

##### **Suspension d'une réunion en commune et province Rumonge**

En date du 19 novembre 2017, Célestin Nitanga, administrateur de la commune Rumonge, a suspendu une réunion du parti RANAC au quartier swahili, commune et province Rumonge. Les membres de ce parti regrettent que le parti au pouvoir veuille lui seul occuper l'espace politique, les partis de l'opposition ont de la peine à exercer leurs droits politiques.

##### **Deux personnes détenues illégalement à la prison centrale de Ngozi**

En date du 23 novembre 2017, Moïse Nimubona et Antoine Nizigiyimana, détenus à la prison centrale de Ngozi, accusés de participation à l'attaque du camp militaire de Mukoni à Muyinga ont été acquittés par le TGI Muyinga il y a trois mois mais restent toujours incarcérés. Ils demandent le rétablissement de leurs droits.

##### **Explosion d'une grenade en commune Bugendana, province Gitega**

En date du 25 novembre 2017, une grenade a explosé tout près d'une position de police située à côté de la paroisse Mugeru, commune Bugendana, province Gitega. Les mobiles et les auteurs de cette attaque ne sont pas encore connus.

##### **Deux enfants amputés de leurs mains en province Gitega**

En date du 22 novembre 2017, dans la nuit, sur la colline de Karemba, commune Itaba, province Gitega, deux enfants de 5 et 9 ans ont été amputés de leurs mains gauches à l'aide des couteaux et des machettes pour avoir volé du maïs dans un champ. Ces enfants ont été attrapés par deux jeunes garçons qui gardaient ce champ. Les enfants ont été acheminés à l'hôpital Kibuye en province Gitega. Selon l'administration, les auteurs de ces actes sont tous des élèves. Dans un jugement par procédure de flagrante rendu par le TGI de Gitega, le 25 novembre 2017, dans l'après-midi, les deux auteurs ont écopé une peine de 20 ans pour le plus âgé qui a 19 ans, Shadrac Ndayikengurukiye tandis que le mineur de 15 ans, Didier Bayubahe, a écopé une peine de 4 ans. Le tribunal a exigé aux auteurs un dédommagement de 8 millions de fbu et une amende de 300 000 fbu pour les deux. Ce procès a vu la participation du Ministre de la justice burundaise.

##### **Politique en milieu scolaire en province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 novembre 2017 indique qu'à l'ECOFO Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, les délégués de classe restent à l'école les mardis et vendredis sur ordre du directeur de cet établissement. Ce dernier leur enseigne l'idéologie du parti CNDD-FDD, et leur dit que la composante sociale Tutsi est leur ennemi et qu'elle est la source des malheurs que le Burundi traverse. Ils leur dit

également de lui montrer les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Ces élèves n'ont pas droit d'amener ni téléphone, ni carnet et stylo, et ceux qui s'absentent sont punis.

En commune Kanyosha, à l'EP Kanyosha II, les enseignements politiques du parti CNDD-FDD se font tous les mercredis. Selon nos sources, les chargés de ces activités sont le directeur de cet établissement, Désiré Masumbuko et son préfet.

### **Des Imbonerakure chargés de mener des enquêtes en province Bururi**

En date du 13 novembre 2017, Antoine Ngoyi, OPJ œuvrant à Bururi a exigé un prénommé Léonidas, commerçant du chef-lieu de la commune Bururi de donner une somme de 20 000 fbu chacun aux Imbonerakure Régis et Diomède pour mener des enquêtes à sa place pour rechercher des personnes qui ont volé chez Léonidas en date du 4 novembre 2017. Selon des sources sur place, la marchandise volée avait une valeur de 4 000 000 fbu.

### **Contributions forcées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 10 novembre 2017, au lycée technique de Nyanza-Lac, le directeur du lycée a sorti une note stipulant que tous les élèves doivent participer à la contribution pour les élections présidentielles de 2020 en mettant de l'argent sur les comptes ouverts dans toutes les institutions bancaires. Le ministère avait proposé pourtant que les établissements scolaires soient des milieux apolitiques.

### **Des personnes tabassées en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 18 novembre 2017, au chef-lieu de la province Cibitoke, des Imbonerakure conduit par le chef de zone Cibitoke prénommé Tony en même temps chef des Imbonerakure de la commune Rugombo ont battu des femmes marchandes des fruits en les obligeant de participer à la fête du combattant.

### **Des tracts retrouvés en commune et province Rumonge**

Des tracts ont été retrouvés dans la localité de Karonda en zone de Kigwena, commune et province Rumonge en date du 14 novembre 2017. Ces tracts appelaient la population de cette localité à tuer 7 présumés empoisonneurs qui seraient responsables de la mort d'une dizaine de personnes deux derniers mois auparavant.

### **Des entraînements paramilitaires en commune et province Makamba**

En date du 18 novembre 2017, les cérémonies de la journée du combattant du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba ont été débutées par des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure. Des slogans hostiles au Rwanda et aux opposants ont été entonnés : *"Multiplions des bataillons, Kagame est enragé, nous allons lui sauter dessus. Les opposants, nous leur donnerons des sanctions qui leur conviennent!"*.

### **Sept personnes blessées dans une attaque armée en commune Giheta, province de Gitega et commune Ndava, province Mwaro**

Dans la nuit du 12 novembre 2017, vers 1 heure du matin, un groupe de gens non identifiés armés de fusils, couteaux et machettes, a envahi certains ménages de la commune et zone Ndava, selon des sources sur place. En commune et zone Ndava, colline Matongo, ce groupe a blessé Thelesphore Harerimana, Aline Ndayisaba, Emery Irambona et Emmanuel. Le même groupe venait de la commune Giheta, province Gitega, commune frontalière de Ndava où il avait blessé trois personnes, Juvin Ndereyimana, Catherine Ndayishimiye et Joseph Niyonzima toutes de la colline Musama. Tous ces blessés ont été conduits à l'hôpital de Kibimba.

### **Une famille menacée en commune Buhinyuza, province Muyinga**

En date du 10 novembre 2017, Venerande Mukampumvya, accusée d'ensorcellement et ses cinq enfants de la sous-colline Burenza, colline Kibimba, commune Buhinyuza, province Muyinga, se sont réfugiés au chef-lieu de la province Muyinga suite à la menace de mort. Selon des sources sur place, ils venaient de passer une semaine au bureau de la commune Buhinyuza, mais l'administrateur communal dit avoir été dépassé par le phénomène des croyances obscurantistes et les ont transférés au chef-lieu de la province. Les victimes accusent le prénommé Pascal d'être à la source de leurs malheurs. Il aurait pillé puis démoli leur maison.

### **Trois personnes blessées en commune et province Rutana**

En date du 7 novembre 2017, vers 21 heures, sur la colline Matutu, zone Gitaba, commune et province Rutana, des personnes en uniforme policière armées non identifiées, ont pillé tout ce qui se trouvait dans les boutiques et ont tiré sur 3 personnes propriétaires de ces boutiques dont Elvis et Justin Nsabimana. Ces dernières ont été directement conduites à l'hôpital de Rutana. Voyant qu'elles étaient grièvement blessées, elles ont été transférées à Bujumbura chez MSF.

### **Une personne blessée en province Rutana**

En date du 1er novembre 2017, vers 4 heures du matin, sur la colline Gasakuza, zone Gitaba, commune et province Rutana, Egide Nshishikare, âgé de 28 ans, a été grièvement blessé au niveau du dos et des bras à l'aide d'une machette, lors de son sommeil, par son épouse Claudine Ngumansenga, âgée de 30 ans. D'après cette femme, la cause de cet acte est la mauvaise gestion des biens de la famille. La victime a été conduite par ambulance à l'hôpital de Rutana alors que le présumé auteur a été incarcérée au cachot de poste de police de Rutana.

### **Des tirs nourris en province Cankuzo**

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2017, vers 21 heures, des tirs nourris autour du marché de Cankuzo ont été entendus. Il s'agissait d'une bagarre entre les policiers du commissariat de police de Cankuzo et les militaires du camp Mutukura, selon des sources sur place. Les policiers voulaient forcer les militaires à rentrer du cabaret et ces derniers ont résisté. Ils ont

commencé par échanger des coups de poings et par après le commissaire provincial de police, Donatien Barandereka avait amené d'autres policiers dans un pick-up qui ont tiré en l'air pour secourir leurs collègues, selon les mêmes sources.

## ***V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivis des disparitions forcées, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition et de la société civile sont aussi signalés.

Le phénomène de cadavres retrouvés dans les rivières et dans la brousse continue à être signalé dans divers coins du pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des contributions forcées et des manifestations ont été relevés dans ce rapport.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Ce rapport relève également un phénomène inquiétant faisant état d'activités politiques en milieu scolaire.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce rapport.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande ce qui suit:

### **A) Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les rançons imposées aux personnes arrêtées par des policiers et des administratifs.
- De tenir le milieu scolaire à l'écart des activités politiques.



## **B) A l'UA**

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

## **C) A l'UE**

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations par l'exécution de la résolution récemment votée.

## **D) Au conseil de sécurité des Nations Unies**

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse.

## **E) A la Médiation**

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique ;
- De tenir compte de l'exclusivité de toutes les parties antagonistes dans le conflit burundais afin de garantir une bonne réussite des négociations entre burundais.

## **F) A l'EAC**

- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation.

## **G) A la population**

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

## **H) A la CPI :**

- D'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.